

Organisation de la médecine de ville dans l'Yonne pendant la crise sanitaire COVID19

Les cabinets médicaux

Suite aux recommandations ministérielles, les médecins généralistes ont aménagé leur cabinet médical : retrait des prospectus, livres et jouets d'enfant dans les salles d'attente, consignes d'hygiène sur la porte d'entrée, gel désinfectant dans le hall, plages horaires dédiées en fin de journée aux personnes présentant des symptômes compatibles avec la maladie virale, examen limité et protégé des patients, avec masque et gants, désinfection répétée des surfaces et du matériel médical et mise en place de la téléconsultation.

Les filières COVID 19

Certains cabinets, parfois en coordination avec plusieurs confrères, ont structuré une « filière » COVID 19 en proposant une téléconsultation ou une consultation téléphonique systématique préalable et un lieu dédié uniquement aux consultations COVID 19 séparant ainsi complètement les flux de patients.

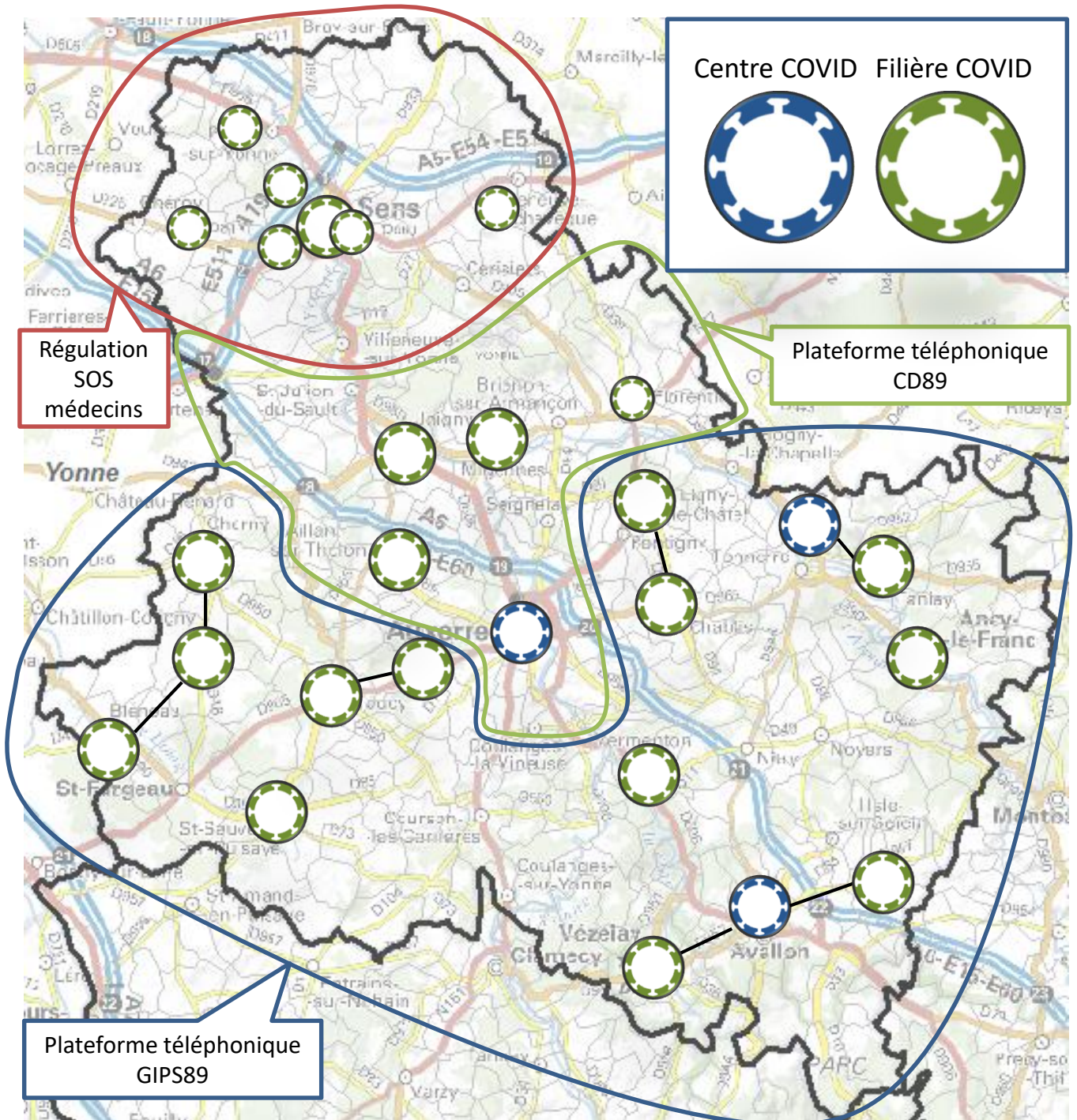
Les centres COVID 19

Trois centres ambulatoires dédiés au COVID19 (CAD-COVID19), ont émergé dans le département. Ils correspondent au regroupement de plusieurs médecins généralistes libéraux, souvent assistés par des infirmières, qui proposent des consultations physiques dans un lieu dédié, avec un maximum de précautions sanitaires (bio nettoyage quotidien, équipement de protection individuel). Les consultations proposées dans ces centres bénéficient d'une prise en charge intégrale par l'Assurance maladie, sans avance de frais de la part du patient (100% tiers-payant). Elles sont accessibles uniquement sur rendez-vous, suite à une téléconsultation ou une consultation téléphonique, en coordination avec les plateformes téléphoniques dédiées.

Les plateformes téléphoniques COVID19

3 plateformes téléphoniques proposent de coordonner les prises de rendez-vous (consultations physiques ou téléconsultations) dédiées au COVID 19 sur demande du centre 15, ou sur demande des professionnels de santé (médecins, infirmières). Elles ne sont pas accessibles directement par les patients.

Organisation de la médecine de ville dans l'Yonne pendant la crise sanitaire COVID 19



ORGANISATION DES MEDECINS LIBERAUX DE L'YONNE FACE AU CORONAVIRUS

NE RENONCEZ PAS A VOS SOINS !

J'ai besoin d'un avis ou d'une consultation médicale, notamment si:

- je suis malade chronique et mon état se dégrade,
- j'ai des symptômes COVID, je suis testé(e) COVID,
- je vais mal.

→ Je ne renonce pas à me soigner, je ne repousse pas mes soins !

J'appelle mon médecin traitant

Je n'ai pas de médecin traitant ou il est indisponible : **J'appelle le 15**

Ma demande sera traitée par **consultation téléphonique ou en téléconsultation**, à l'issue :

J'ai besoin d'examen clinique

Je n'ai pas besoin d'examen clinique

On me donnera **un RDV auprès d'un médecin en proximité**

Mon ordonnance, mon arrêt de travail, **mes documents me seront envoyés :**

- par mail,
- ou faxés à la pharmacie de mon choix.

Pour des **consultations dédiées au COVID**

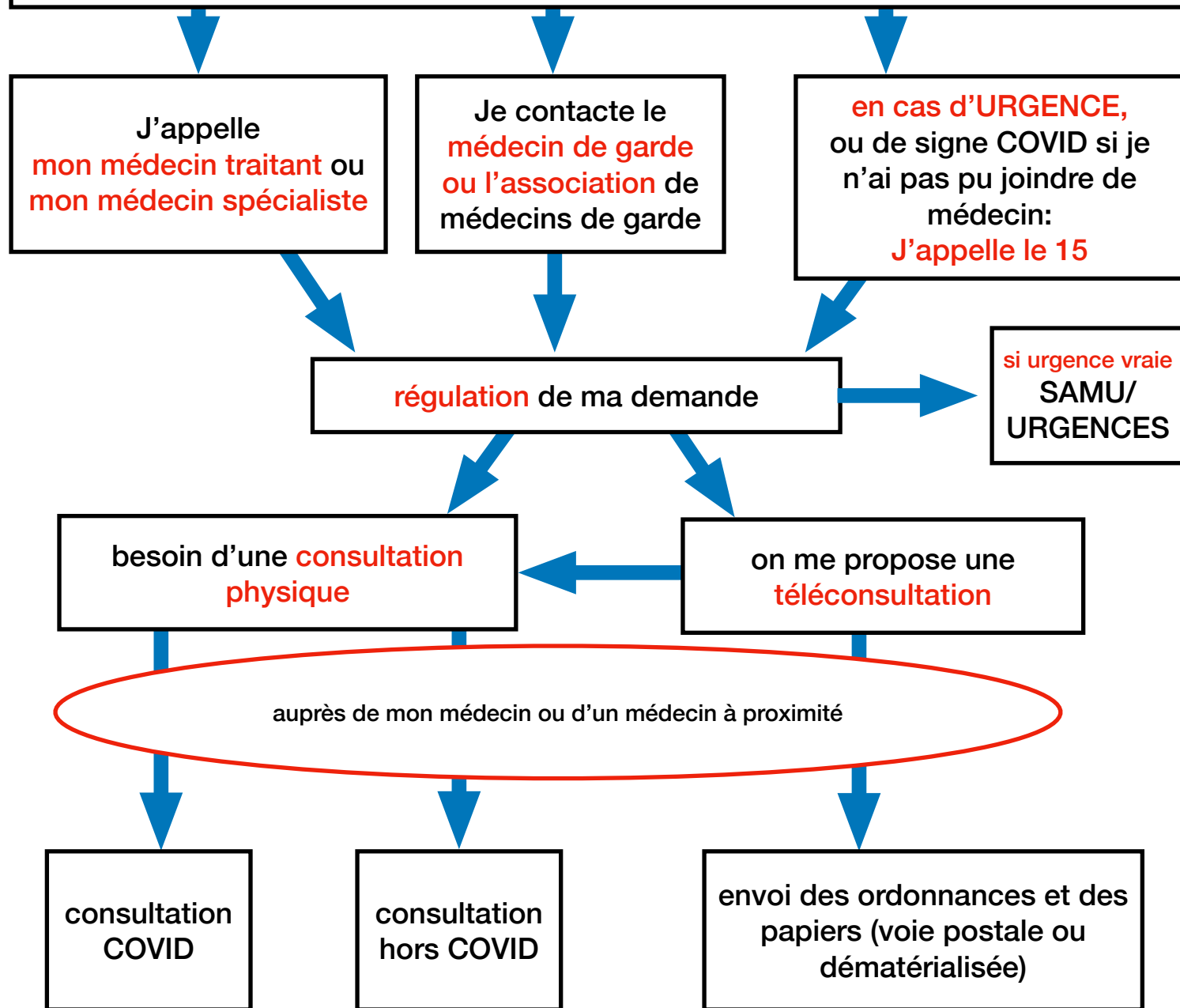
Pour des **consultations non COVID**

EN AUCUN CAS JE NE ME DEPLACE CHEZ UN MEDECIN SANS Y ETRE INVITE

J'ai besoin d'une consultation médicale parce que:

- Je suis porteur d'une **maladie chronique**, qui nécessite une surveillance régulière
- Je suis porteur d'une maladie chronique et je présente des signes de dégradation
- Je présente des **symptômes nécessitant un avis médical**
- **je suis enceinte, j'ai accouché** et dois être suivie
- je suis un **nourrisson ou un enfant**, et dois bénéficier d'une **consultation** de surveillance ou d'une **vaccination**
- J'ai des **symptômes évocateur de COVID**
- J'ai des symptômes de **maladie aiguë**
- J'ai **besoin de voir un médecin...**

➔ **Je ne renonce pas à me soigner, je ne repousse pas mes soins.**



Je ne renonce pas à mes soins.

Mais je ne me déplace pas directement au cabinet du médecin sans avoir téléphoné et obtenu un rendez vous.